



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

La séance est ouverte à 19h00

PRÉSENTS : M. Georges DUPUY, Maire ; Mme Martine LEZAT, 1^{ère} Adjointe au maire ; M. Guillaume BENALET, 2nd Adjoint au maire ; Mmes Josiane GRIJALVO, Lydia KERSAUDY, Chantal CERON et Messieurs Michel DARIO, Gilles BERGES, Cédric FAJEAU, conseillers municipaux.

PROCURATION : /

ABSENTS / EXCUSÉS : Mmes Martine ROSSI et Corinne PAYSSERAND, conseillères municipales.

Madame Josiane GRIJALVO a été élue secrétaire de séance.

1. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/2020

Pas d'observations particulières émises.

Approuvé à l'unanimité.

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DRESSE PAR LE TRESORIER *Délibération n°2021-01*

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Georges DUPUY, Maire

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DRESSE PAR LA COMMUNE

Délibération n°2021-02

Monsieur le Maire donne la présidence à Madame Martine LEZAT pour présenter le compte administratif 2020 au Conseil Municipal.

		Fonctionnement	Investissement
Année 2020	Recettes	143 366,48 €	28 372,51 €
	Dépenses	103 620,52 €	26 948,93 €
	Résultat	+ 39 745,96 €	+ 1 423,58 €
Reprise CA 2019		+ 239 615,10 €	+ 28 103,10 €
Résultat CA 2020		+ 279 361,06 €	+ 29 526,68 €
Restes à réaliser en investissement : 0 €			

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité des présents (soit 8 voix dont 0 procuration), décide d'approuver le Compte Administratif 2020.

4. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Délibération n°2021-03

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 279 361,06 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	39 745.96 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	239 615.10 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	279 361.06 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	29 526.68 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 279 361.06 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	279 361.06 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €



5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2021

Délibération n°2021-04

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il précise que conformément au 1° du 4 du J du I de l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, par dérogation à l'article 1636B sexies précité, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est gelé en 2021 au niveau du taux de 2019 et n'a pas à être voté par le conseil municipal.

Par ailleurs, suite à la réforme de fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il rappelle que **le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties de 21,90 % est transféré à la commune.**

En conséquence, le taux de référence 2020 pour 2021 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) devient **30,27 %** (soit le taux départemental de 21,90 % + le taux communal de 8,37 %).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir comme suit les taux au niveau de ceux de 2020, en tenant compte des effets de la réforme :

TAXES	Taux 2020 (rappel)	Taux 2021
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	30,27 %	30,27 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	46,31 %	46,31 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de voter à l'unanimité pour 2021 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 30,27 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 46,31 %

6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Délibération n°2021-05

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2021 et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition.

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif 2021 : 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION



Vue d'ensemble

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	145 755,32	125 186,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 279 361,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		145 755,32	404 547,06
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	56 529,00	27 002,32
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 29 526,68
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		56 529,00	56 529,00
		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		202 284,32	461 076,06



Vue par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	44 058,00	0,00	41 268,00	41 268,00	41 268,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 980,00	0,00	14 985,00	14 985,00	14 985,00
014	Atténuations de produits	10 210,00	0,00	10 210,00	10 210,00	10 210,00
65	Autres charges de gestion courante	63 819,00	0,00	68 940,00	68 940,00	68 940,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		133 067,00	0,00	135 403,00	135 403,00	135 403,00
66	Charges financières	317,00	0,00	258,00	258,00	258,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	9 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		142 384,00	0,00	145 661,00	145 661,00	145 661,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	31,90		94,32	94,32	94,32
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		31,90		94,32	94,32	94,32
TOTAL		142 415,90	0,00	145 755,32	145 755,32	145 755,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 145 755,32

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	512,00	0,00	512,00	512,00	512,00
73	Impôts et taxes	69 206,00	0,00	66 500,00	66 500,00	66 500,00
74	Dotations et participations	49 056,00	0,00	47 874,00	47 874,00	47 874,00
75	Autres produits de gestion courante	9 882,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00
Total des recettes de gestion courante		128 656,00	0,00	125 186,00	125 186,00	125 186,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		128 656,00	0,00	125 186,00	125 186,00	125 186,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		128 656,00	0,00	125 186,00	125 186,00	125 186,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 279 361,06

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 404 547,06



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	37 850,00	0,00	50 922,00	50 922,00	50 922,00
	Total des dépenses d'équipement	37 850,00	0,00	50 922,00	50 922,00	50 922,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 707,00	0,00	1 707,00	1 707,00	1 707,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 950,00		3 900,00	3 900,00	3 900,00
	Total des dépenses financières	4 657,00	0,00	5 607,00	5 607,00	5 607,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	42 507,00	0,00	56 529,00	56 529,00	56 529,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	42 507,00	0,00	56 529,00	56 529,00	56 529,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 442,00	0,00	23 808,00	23 808,00	23 808,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 442,00	0,00	23 808,00	23 808,00	23 808,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 930,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 930,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 372,00	0,00	26 908,00	26 908,00	26 908,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	31,90		94,32	94,32	94,32
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	31,90		94,32	94,32	94,32



Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	14 403,90	0,00	27 002,32	27 002,32	27 002,32
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					29 526,68
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					56 529,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	94,32
--	-------

Vue par opérations d'équipement

- Opération n°18 Travaux appartement : 6 500 € (VMC dans les 2 appartements + travaux prévisionnels sur appartement étage)
- Opération n°36 Cloches de l'église : 6 000 € (il s'agit des travaux de réhabilitation de l'installation campanaire + éventuellement remplacement moteurs)
- Opération n°37 Menuiseries mairies : 14 922 € (il s'agit des 2 portes d'entrées de la mairie + fenêtre coulissante dans petite salle en haut de la salle du conseil municipal)
- Opération n°39 Menuiseries salle des fêtes : 23 500 € (il s'agit de l'ensemble des fenêtres de la salle des fêtes)

Monsieur le Maire propose de rajouter les 2 points suivants à l'ordre du jour :

- Attribution de subvention pour l'année 2021 à l'association ACCA de Plagnole
- Travaux de rénovation énergétique à la salle des fêtes par le changement des menuiseries : choix du prestataire et sollicitation de subventions et fonds de concours

Accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

7. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2021

Délibération n°2021-06

Monsieur le Maire rappelle le montant des subventions allouées aux associations communales en 2020.

- ACCA de PLAGNOLE (chasse) 220 €
- FETES ET LOISIRS PLAGNOLAIS..... 320 €
- LES ETOILES DE CAMILLE ET PAULINE 300 €

Le versement de subvention en 2020 à l'association Les Etoiles de Camille et Pauline était exceptionnel. Cette année, en raison de la crise sanitaire, la fête locale n'aura pas lieu.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention pour 2021 à l'association de chasse uniquement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident à l'unanimité :

- d'attribuer et de verser une subvention à l'ACCA de PLAGNOLE : **250,00 €**
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au BP 2021 à l'article 6574
- donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet



8. REMPLACEMENT DES MENUISERIES ET INSTALLATION DE VOLETS ROULANTS SOLAIRES A LA SALLE DES FETES : CHOIX DU PRESTATAIRE ET SOLLICITATION DE SUBVENTIONS ET FONDS DE CONCOURS

Délibération n°2021-07

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux de rénovation énergétique réalisés à la salle des fêtes en 2015, 2016 et 2018 :

- Mise en place d'un système réversible (climatisation et chauffage)
- Isolation de la salle par le plafond
- Remplacement de l'ensemble des luminaires
- Remplacement des 3 portes extérieures de la salle

Monsieur le Maire souhaite poursuivre les travaux d'amélioration de la salle des fêtes en effectuant les travaux suivants :

- Remplacement des menuiseries par des menuiseries alu avec double vitrage
- Mise en place de volets roulants alu avec moteur solaire

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions reçues.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise EURL RM PRO POSE MENUISERIE d'un montant de 19 563,00 € HT (23 475,60 € TTC)
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif, article 2181- opération 39
- Autorise M. le Maire à solliciter des subventions et fonds de concours auprès des institutions suivantes :
 - Sous-préfecture de Muret au titre de la DETR,
 - Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
 - Conseil Régional d'Occitanie,
 - Communauté de Communes Cœur de Garonne au titre du fonds de concours
- Charge M. le Maire de signer tout document utile à cette affaire

9. QUESTIONS DIVERSES

➤ *Elections départementales et régionales*

Elles se dérouleront les 13 juin et 20 juin. Le bureau de vote est dorénavant situé à la salle des fêtes. Ces 2 scrutins se dérouleront dans le même lieu. Il y aura 2 tables de vote avec donc 2 urnes.

Ce qui est mutualisé : Isoloirs, Président du bureau de vote, Secrétaire du bureau de vote.

Ainsi, il faudrait être minimum 4 personnes, 2 à la table « départementale » et 2 à la table « régionale ». Le planning de présence des élus au bureau de vote sera travaillé lors d'une prochaine réunion du conseil.

➤ *Bulletin municipal*

Monsieur le Maire présente l'ébauche du bulletin municipal de la commune intitulé « la lettre de Plagnole ». Le conseil municipal valide le projet.

➤ *Rapport d'activités 2020 du PETR Pays Sud Toulousain*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.